

-Chapitre 4582 – Opération pour compte de tiers : 2 000 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

ID : 045-214501421-20260122-2026_04-DE



Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-VOTE le budget primitif du service des eaux 2026 qui s'équilibre à la somme de 163 200 € en section de fonctionnement et à la somme de 410 200 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

La secrétaire de séance
Solène MENNECIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'SM'.



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

